



AFFECTATION

LIBELLÉ

SIRET

GESTION POSTE	22 0006	305 078
	078 1951	

RECTORAT DPE8	17780430900199
LPO R. MAGNANVILLE	19781951900012

IDENTIFICATION

MIN.	NUMÉRO	CLÉ	N°DOS
206	2 70 03 78 401 017	19	00

GRADE	ENFANTS À CHARGE	ÉCH.	INDICE OU NB. D'HEURES	TAUX HORAIRE OU NBI	TEMPS PARTIEL
PROF. CERTIFIE HC	01	04	0715		

CODE

ÉLÉMENTS

À PAYER

À DÉDUIRE

POUR INFORMATION

101000	TRAITEMENT BRUT	€ 3350,50		
101050	REtenUE PC	€	371,91	
102000	INDEMNITE DE RESIDENCE	€ 100,51		
104000	SUPP. FAMILIAL TRAITEMENT	€ 2,29		
200205	HEURES ANNEES ENSEIGNANT	€ 351,24		
200364	ISOE PART FIXE	€ 101,13		
200576	MAJO.1ERE HSA ENSEIGNANT	€ 28,10		
202206	IND. COMPENSATRICE CSG	€ 30,00		
401201	C.S.G. NON DEDUCTIBLE	€	118,04	
401301	C.S.G. DEDUCTIBLE	€	237,31	
401501	C.R.D.S.	€	19,31	
403301	COTIS PATRON. ALLOC. FAMIL	€		175,90
403501	COT PAT FNAL DEPLAFONNEE	€		16,75
403801	CONT. SOLIDARITE AUTONOMIE	€		10,05
404001	COT PAT MALADIE DEPLAFON	€		325,00
411050	CONTRIB.PC	€		2488,75
411058	CONTRIBUTION ATI	€		10,72
453000	REDUCTION COT. HEURES SUP.	€	-18,97	
501080	COT SAL RAFF	€	29,04	
501180	COT PAT RAFF	€		29,04
554500	COT PAT VST MOBILITE	€		67,35
604970	TRANSFERT PRIMES / POINTS	€	32,42	
700678	M.G.E.N. - ADHERENT	€	49,14	
		€		
		€		
011100	NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU	€		3125,57
558000	IMPOT SUR LE REVENU PRELEVE A LA SOURCE (TAUX PERSONNALISE 4,00%)	€	117,31	

VOIR EXPLICATIONS AU VERSO

* RAPPELS : VOIR DÉCOMpte

€	0	€	€
---	---	---	---

NUMÉRO SÉCURITÉ SOCIALE

2 70 03 78 401 017 19	€ 7054,91	€ 3963,77	€ 955,51	€ 3123,56
-----------------------	-----------	-----------	----------	-----------

COÛT TOTAL EMPLOYEUR

NET À PAYER

3 008,26 €

TOTAL CHARGES PATRONALES

BASE SS DE L' ANNÉE	BASE SS DU MOIS
€	€ 3 350,50

MONTANT IMPOSABLE DE L' ANNÉE	MONTANT IMPOSABLE DU MOIS
€ 17 751,75	€ 2 932,72

COMPTABLE ASSIGNATAIRE

DDFIP 078

MIS EN PAIEMENT LE

24 JUIN 2021

VIRÉ AU COMPTE N°

FR76 1820 6000 1355 9740 7600 177

AGRIFRPP882

MME BACOUR CAROLE

33 RTE DE LA ROCHE GUYON
78840 MOISSON



2D-DOC

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

**Votre contact en direct**

057anne.levasseur@pole-emploi.net

C57/ID063/HC5P

M. BACOUR EMMANUEL
 33 ROUTE DE LA ROCHE GUYON
 78840 MOISSON

Références à rappeler

numéro identifiant 7104378A

MANTES LA JOLIE, le 21 juin 2021

HC5P

RELEVE DE SITUATION DU 06/06/2021

PERIODE DU 01/11/2020 AU 30/11/2020 (30 jours)										Régularisation			
Novembre 2020	Allocations déjà versées						Allocations dues						
	Nombre Jours	Montant Brut	Retraite Comp.	Cotis. Sociales	Montant Net	Nombre Jours	Montant Brut	Retraite Comp.	Cotis. Sociales	Montant Net			
Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi	29	1966,49	103,53	122,67	1702,59	29	1966,49	103,53	122,67	1702,59			
allocation de retour à l'emploi formation	1	67,81	3,57		62,89	1	67,81	3,57		62,89			
Frais de transport						1							
										Aides dues (2)	1000,00		

PERIODE DU 15/05/2021 AU 31/05/2021 (17 jours)										
Mai 2021	Allocations déjà versées					Allocations dues				
	Nombre Jours	Montant Brut	Retraite Comp.	Cotis. Sociales	Montant Net	Nombre Jours	Montant Brut	Retraite Comp.	Cotis. Sociales	Montant Net
Jours non indemnisés : travail						17				

DECOMPTE GENERAL

(1) Allocations	(2) Aides	(3) Autres paiements	(4) Prélèvements	(5) Montant réglé (1 + 2 + 3 - 4)	(6) Sommes trop perçues
0,00	1000,00	0,00	0,00	1000,00	0,00

POLE EMPLOI ILE-DE-FRANCE

POLE EMPLOI DE MANTES IMM ORIGAMI 3EME ETAGE CS 30716 2 BIS BOULEVARD CALMETTE 78712 MANTES LA JOLIE CEDEX

www.pole-emploi.fr - 3949 Service gratuit + prix appel

DU LUNDI AU JEUDI DE 9H00 A 13H15 ET LE VENDREDI DE 9H00 A 12H00, SUR RDV DU LUNDI AU JEUDI DE 13H15 A 17H00

POLE EMPLOI ILE-DE-FRANCE

Références à rappeler

numéro identifiant 7104378A

REGLEMENT DU 08/06/2021

Règlement de 1000,00 euros par virement bancaire au nom de M. BACOUR EMMANUEL
Domiciliation : FR7618206000135597407600177 AGRIFRPP882

INFORMATIONS SUR VOS DROITS AU 31/05/2021

Indemnisation à l' Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi depuis le 26/09/2018 : 447 allocations.

Durée d'indemnisation restante (en jours) : 1

Allocation brute d'un montant journalier de 67,81 Euro tenant compte d'un Salaire Journalier de Référence de 118,97 Euro.

Sur ce montant brut, ont été retenus au titre de :

- La retraite complémentaire : 3,00 % du Salaire Journalier de Référence.

INFORMATIONS GENERALES

Nous vous rappelons que vous devez signaler au plus tôt toute modification qui pourrait intervenir dans votre situation : arrêt maladie ou maternité, reprise de travail, entrée en formation, changement d'adresse, liquidation d'un avantage de vieillesse, sur www.pole-emploi.fr.



Mon père est en reconversion professionnelle, il n'a actuellement plus de revenu. Les dernières ressources financières que mon père a reçu sont cette aide ponctuelle de la part de pôle emploi.

